Union démocratique du centre (UDC)

Rapport annuel

2007

Table des matières

Αv	ant-propos	5
Ι.	BILAN DES RÉSULTATS	6
	1. Aperçu rétrospectif de l'année 2007	6
	Session de printemps (5 mars au 23 mars 2007)	7
	Session d'été 2007 (4 au 22 juin 2007)	10
	Session d'automne 2007 (17 septembre au 5 octobre 2007)	15
	Session d'hiver 2007 (3 au 20 décembre 2007)	18
	2. Femmes UDC Suisse	20
	3. Interventions du groupe parlementaire UDC	20
	4. Réponses de l'UDC aux procédures de consultation	20
	5. Documents de fond de l'UDC	22
	6. Communiqués, services de presse, journal du parti, conférences de	
	presse	24
	7. Internet	26
П.	ORGANES DU PARTI	27
	1. Assemblée des délégués	27
	2. Comité central	29
	3. Comité directeur	32
	4. Bureau du Comité directeur	33
	5. Le secrétariat général	34
	6. Groupe parlementaire de l'Assemblée fédérale	35
Ш	. VOTATIONS ET ÉLECTIONS FÉDÉRALES EN 2007	38
IV.	REPRÉSENTATION DE L'UDC DANS LES PARLEMENTS CANTONAUX	40
V	LES SECTIONS CANTONALES UDC EN LIGNE	41

AVANT-PROPOS



L'année électorale 2007 entrera sans aucun doute dans l'histoire de l'UDC. Pour commencer, le travail politique continu et rigoureux mené durant la législature passée a porté des fruits lors des élections fédérales d'octobre: obtenant près de 29% des suffrages, l'UDC a réalisé un résultat record. Jamais depuis l'existence des élections à la proportionnelle un parti n'a réussi à réunir autant de voix sur lui. Le groupe

parlementaire UDC a grandi une fois de plus pour atteindre aujourd'hui 70 mandats. Il est si grand que même la salle de séance la plus grande du Palais fédéral ne lui suffit plus!

Ce résultat électoral réjouissant est avant tout le fruit du travail continu sur le terrain qu'ont effectué les sections cantonales, de district et locales de l'UDC: actions de recrutement de membres, réunions régulières et informelles du parti, brunchs à la ferme, tables rondes, récoltes de signatures, stands dans les rues, etc. – toutes ces activités ont été récompensées le 21 octobre par des pour-cent électoraux supplémentaires. Voilà pourquoi nous adressons nos plus vifs remerciements aux nombreux membres de la base du parti qui ont apporté une contribution décisive à ce magnifique succès.

Mais le résultat de cette élection s'explique aussi par une campagne électorale menée tambours battant et dans laquelle l'initiative "pour le renvoi des étrangers criminels" a clairement dominé les thèmes politiques. Cette initiative a réuni en l'espace de quelques semaines seulement plus de 200 000 signatures pour être finalement déposée en février 2008 à la Chancellerie fédérale munie de 230 000 signatures.

Le 12 décembre a révélé une autre face de la politique: dans un minable réflexe de frustration à la suite de l'échec aux élections fédérales, le PDC, le PS et les Verts se sont coalisés pour évincer le conseiller fédéral Christoph Blocher. Mais de nombreux radicaux ont aussi participé à cette action sournoise. Résultat: le conseiller fédéral Christoph Blocher n'a pas été réélu alors qu'il le méritait largement, mais à sa place l'Assemblée fédérale deux chambres réunies a élu la conseillère d'Etat grisonne Eveline Widmer-Schlumpf.

L'UDC en a tiré les conséquences qui s'imposent en acceptant sa nouveau rôle dans l'opposition. Par la suite, plus de 11 000 personnes se sont annoncées au parti pour y adhérer et pour soutenir l'UDC dans son action politique.

Il s'agit maintenant de poursuivre le travail politique qui a fait le succès de l'UDC. L'engagement pour des impôts modérés, contre les abus dans l'asile et dans le domaine social ainsi que pour une Suisse neutre et indépendante vaut la peine. Si l'UDC continue de défendre ses positions libérales et les valeurs fondamentales de la Suisse, elle progressera encore et engrangera un beau résultat le dimanche des élections fédérales 2011.

Gregor A. Rutz Secrétaire général

I. BILAN DES RÉSULTATS

1. Aperçu rétrospectif de l'année 2007

JANVIER

L'UDC ouvre l'année électorale avec un **message vidéo du président du parti** Ueli Maurer depuis l'étable de Zottel à Otelfingen. Une conférence de presse suit le 3 janvier devant les médias du Palais fédéral pour évoquer les perspectives de l'année politique qui commence.

Le document stratégique sur la politique de la neutralité est présenté le 16 janvier. Cette analyse porte notamment sur la notion trompeuse de "neutralité active" et sur l'activisme politique de la ministre des affaires extérieures qui, dans une de ses récentes escapades, est même allée jusqu'à réclamer un siège au Conseil de sécurité de l'ONU. L'UDC oppose ce dangereux activisme au principe de la neutralité intégrale qui, combinée avec une armée forte, constitue la meilleure protection de notre pays.

L'assemblée des délégués du 27 janvier à Payerne est marquée par le début de la campagne électorale. Les chefs de campagne présentent leurs stratégies qui doivent permettre d'atteindre l'objectif ambitieux de 100 000 nouveaux électeurs par rapport à 2003. Les délégués nationaux examinent ensuite la procédure à adopter en vue des élections au Conseil fédéral et approuvent par 334 voix contre 5 les principes suivants:

- 1. L'UDC soutient la concordance.
- 2. L'UDC se présente en 2007 avec ses deux conseillers fédéraux Samuel Schmid et Christoph Blocher en proposant leur réélection.
- 3. Si l'Assemblée fédérale ne réélit pas les deux conseillers fédéraux sortant, l'UDC s'installe dans l'opposition et quitte le Conseil fédéral.
- Une personne qui accepte une élection au Conseil fédéral en lieu et place des deux candidats officiels n'est pas membre du groupe parlementaire UDC.

Par 364 voix sans opposition, l'assemblée des délégués recommande le refus du projet de caisse-maladie unique.

FÉVRIER

Le premier février le document stratégique "Responsabilité individuelle au lieu de culture d'Etat" a été présenté lors d'une conférence de presse. Il faut dire que l'administration fédérale a découvert ces dernières années la politique culturelle

comme un champ d'activité particulièrement intéressant. Sous le couvert de la politique culturelle, la Confédération soutient ou réalise des projets de maintien de la paix, des programmes d'intégration de cultures étrangères, etc. L'UDC exige en revanche une politique culturelle réaliste, adaptée aux circonstances et qui tienne compte de la compétence prioritaire des cantons en cette matière.

Le mois de février est marqué par le début de la campagne de votation contre l'initiative de la gauche pour une caisse-maladie unique. Fondé par des milieux UDC, le "Comité pour un système de santé efficace et la concurrence entre fournisseurs de prestations médicales au lieu d'une médecine étatique à deux classes" se bat contre le projet étatiste du PS. Lors d'une conférence de presse tenue le 7 février, l'UDC met le doigt sur les secteurs de la santé publique où il faut intervenir pour décharger effectivement les citoyens. Le but est de renforcer la concurrence entre les fournisseurs de prestations et rétablir la transparence. Le libre choix de la caissemaladie est un principe élémentaire qu'il s'agit de sauvegarder.

En réponse aux attaques de l'UE contre notre souveraineté fiscale, l'UDC publie un document stratégique sous le titre de "Une chance pour la Suisse: la forme par l'indépendance" qui est présenté aux médias le 27 février. Cette analyse rappelle que l'UE n'est absolument pas en position de lancer des revendications unilatérales. L'UE profite en effet de tous les accords bilatéraux passés avec la Suisse — sinon elle ne les aurait certainement pas acceptés. Fort de ce constat, il s'agit de répondre avec assurance aux tentatives d'immixtions et à l'arrogance de Bruxelles. La Suisse doit répondre aux éventuelles pressions par des contre-mesures.

MARS

Session de printemps (5 mars au 23 mars 2007)

La politique énergétique est le point fort de la session de printemps. Dans le cadre de la procédure d'élimination des divergences concernant la loi sur le CO_2 une majorité formée de l'UDC et du PS s'impose face aux partis du centre pour créer les bases légales permettant la construction de centrales électriques au gaz en Suisse. Les émissions de CO_2 devront être compensées, en partie aussi à l'étranger. Examinant la loi sur l'approvisionnement électrique, le Conseil des Etats décide de renforcer le soutien aux énergies renouvelables. S'agissant de l'ouverture du marché de l'électricité, la Petite Chambre décide de n'inclure que les gros consommateurs dans la première phase.

La politique agricole est un autre point fort de cette session. Pour l'UDC, l'orientation globale de la politique agricole 2011 est fausse, si bien qu'elle rejette ce projet. Par ailleurs, l'UDC estime que l'admission d'importations parallèles pour des produits protégés par des brevets est problématique. Une faible majorité de centregauche du parlement finit cependant par approuver la PA 2011 qui, en fin de compte, réduit de 450 millions supplémentaires le revenu agricole net, ce qui équivaut à une perte de revenu moyenne de 9000 francs par an pour chaque exploitation agricole. Le Conseil des Etats traite la deuxième partie de la PA 2011 comme conseil prioritaire.

Autre sujet central de cette session parlementaire: le financement additionnel de l'assurance-invalidité qui est traité au Conseil national. L'UDC rejette tout financement additionnel de l'AI, car celle-ci doit être assainie structurellement avant qu'il soit question de son désendettement. L'UDC parvient à empêcher un financement

additionnel en votant d'abord pour un projet de financement non limité dans le temps, procédé qui a déclenché une confusion générale au Conseil national. Du coup, le PDC et le PRD enterrent le financement de l'Al et l'UDC peut s'abstenir de voter. Ainsi, ce projet est écarté pour un premier temps.

Le Conseil national rejette clairement l'initiative populaire contre le bruit des avions de combat à réaction dans les régions touristiques qui met en péril l'existence des forcées aériennes suisses. Le Conseil des Etats discute de l'organisation de l'armée et se laisse convaincre par les propositions et les promesses du chef du département. Débattant de la loi sur les armes, le Conseil national maintient un droit libéral en la matière. Il rejette l'idée d'un registre central des armes tout comme la motion Banga qui veut que les armes militaires soient exclusivement déposées dans les arsenaux.

Le Conseil des Etats critique les lenteurs de la réforme de l'administration par le Conseil fédéral et menace de se saisir de ce dossier si les choses n'avancent pas plus vite. La Petite Chambre traite aussi en conseil prioritaire la 3^e partie de la PRT sur la péréquation des ressources et suit en cela les propositions du Conseil fédéral. Le Conseil national entame en conseil prioritaire l'examen de la nouvelle loi sur la surveillance des marchés financiers. L'UDC réussit à s'imposer en ce sens que les employés de la nouvelle autorité devront être engagés aux conditions du droit public.

Conseil prioritaire dans ce dossier, le Conseil des Etats décide d'adopter la méthode des registres pour les recensements de la population. Le Conseil national débat ensuite comme chambre secondaire la deuxième révision partielle de la LAMAL concernant le financement des hôpitaux et il ajoute quelques corrections à la version du Conseil des Etats, comme par exemple le libre choix de l'hôpital dans toute la Suisse et l'introduction d'indicateurs de qualité.

Bien que de nombreux objets importants soient en attente, le conseil dominé par le centre-gauche ne peut pas s'empêcher de perdre du temps précieux avec des projets inutiles et totalement surannés concernant l'égalité des droits entre les sexes. Un débat organisé à lieu le Jour international de la femme sur les propositions faites sur ce thème (et qui, à une exception près, proviennent de la gauche). Faute d'une présence suffisante des partis de droite, la chambre approuve une motion demandant l'introduction du congé de paternité.

Le 11 mars, le souverain rejette massivement – 71,2% de oui contre 28,8% de non – l'initiative socialiste en faveur d'une caisse maladie unique.

L'assemblée des délégués du 7 mars à Lugano traite notamment de la violence croissante chez les jeunes et les étrangers ainsi que du manque de volonté d'intégration de larges couches de la population étrangère. Sur proposition de l'UDC du Tessin, les délégués décident de charger l'UDC Suisse de préparer une initiative populaire sur le thème "Toute personne vivant en Suisse doit respecter nos lois".

Le Conseil national ayant refusé le **financement additionnel de l'AI**, l'UDC tient **conférence de presse** le 26 mars pour proposer une marche à suivre et pour indiquer la voie que doit prendre l'assainissement de l'AI.

AVRIL

200 jours avant les élections fédérales, soit le 5 avril, l'UDC présente un nouveau document de fond qui fait le tour des dégâts causés par la politique de gauche durant les quinze ans écoulés. Conclusion: pour sauvegarder les valeurs suisses, la prospérité et la sécurité, il faut voter UDC. Car, comme le dit le titre de ce document stratégique: "Si la gauche gagne, c'est un désastre pour la Suisse".

Le 20 avril l'UDC tient **conférence de presse** pour soutenir la **5**^e **révision de l'Al**: lorsque l'assurance-invalidité (AI) a été créée en 1960, l'idée première était d'aider celles et ceux qui ont été durement frappés par le sort. Mais dans les années nonante, la politique a permis à l'industrie du social d'accaparer l'AI qui a depuis échappé à tout contrôle. Des rentes ont été accordées pour tout et n'importe quoi. L'UDC est le seul parti à avoir soulevé depuis plusieurs années l'accroissement de l'invalidité simulée. Cette 5^e révision de l'AI est un premier pas vers la stabilisation structurelle de l'AI.

Par la suite, l'UDC prend la direction des opérations et soutient la 5^e révision de l'Al par une campagne qui fera date: halte aux abus!



MAI

L'UDC mène une campagne électorale forte et novatrice: le 4 mai elle présente sa publicité en champ près de l'aéroport de Kloten. D'autres publicités du même type suivront dans la courant de l'été.



Bien qu'en septembre 2004 la majorité des Suisses ait clairement fait comprendre qu'elle ne voulait pas d'une naturalisation facilitée, on note toujours de nouveaux chiffres records dans ce domaine. Dans son **document stratégique "Droit de la nationalité – une valeur centrale de la démocratie directe"** présenté le 21 mai, l'UDC présente les origines du droit de cité et souligne l'importance d'une procédure de décision démocratique dans ce domaine. Elle relève aussi les problèmes aigus que pose la pratique de naturalisation actuelle, les dépassements de compétences du Tribunal fédéral ainsi que les exemples quasi quotidiens de naturalisations choquantes.

JUIN

Session d'été 2007 (4 au 22 juin 2007)

L'UDC a des souvenirs mitigés de cette session d'été. Il y a plusieurs raisons à cela. D'un côté, les chambres fédérales se confondent en éloges concernant le compte d'Etat 2006, de l'autre côté le ministre des finances annonce dans une interview à la radio durant la même session que le programme de réduction des tâches ne se poursuivra pas comme prévu l'année suivante. L'UDC a donc demandé une session extraordinaire en décembre sur le thème "Baisse des impôts pour tous" pour pous-

ser la Confédération à maintenir un minimum de discipline budgétaire. Les interventions de l'UDC concernant l'arrêt du Tribunal fédéral sur les impôts dégressifs et à propos du litige fiscal avec l'UE sont déclarées urgentes. Le milliard pour la cohésion et la poursuite de l'aide aux pays de l'est sont adoptés, bien que l'UDC insiste sur la nécessité de suspendre ces décisions jusqu'à ce que l'UE reconnaisse la souveraineté fiscale de la Suisse.

Le Conseil national approuve l'organisation de l'armée, donc un dossier central du ministre de la défense, mais uniquement grâce au soutien bienveillant de la gauche qui exige en contrepartie un doublement du nombre de militaires en service long et des engagements militaires à l'étranger. Le programme d'armement 2007 est approuvé sans discussion dans la Grande Chambre. Malheureusement, le Conseil des Etats suit en bonne partie la motion Fetz et décidé que la munition des armes de service doit à l'avenir rester dans les arsenaux.

La politique des transports est également un point fort de cette session. L'intervention Giezendanner qui demande d'abolir l'interdiction des courses de Formule 1 a été approuvée au Conseil national. En revanche, les problèmes liés à la NLFA deviennent de plus en plus lourds. L'UDC demande un débat urgent sur ce thème, mais sa proposition échoue au Bureau du Conseil national. Elle dépose trois interventions qui demandent l'arrêt des travaux au Ceneri, un traité d'Etat supplémentaire avec l'Italie concernant le raccordement sud de la NLFA et un nouveau vote populaire. Enfin, le parlement refuse une initiative parlementaire UDC qui visait à éclairer les responsabilités politiques dans la débâcle Swissair.

Les deux conseils approuvent la troisième partie de la PRT en acceptant la proposition de l'UDC d'inclure les cantons dans le financement de l'AI. La Grande Chambre refuse l'initiative UDC sur les naturalisations et approuve l'initiative parlementaire Pfisterer qui provoque une confusion entre la démocratie et l'Etat de droit. Le Parlement se prononce ainsi clairement contre des naturalisations démocratiques. Le Conseil national approuve une "réforme du siècle" avec la nouvelle procédure pénale dont les débuts remontent au 19^e siècle. Le Conseil national examine ensuite comme deuxième chambre le projet de financement des soins médicaux et crée une divergence importante d'avec le Conseil des Etats en réduisant massivement la participation des patients aux coûts.

Dans le dossier de l'aide à la presse, le Conseil des Etats s'impose en majorité. Les subventions sont ramenées de 80 à 30 millions de francs par an. Le Conseil des Etats refuse la réduction du taux de conversion minimal dans la LPP. Enfin, la Petite Chambre reprend à son compte la version du Conseil national concernant la brevétisation des produits du génie génétique. Les deux conseils mettent au net les projets concernant la politique agricole. Entre autres, le soutien à la laine de mouton est maintenu. Enfin, l'Assemblée fédérale élit Patrick Robert-Nicoud comme représentant de l'UDC au Tribunal pénal fédéral. Cette année, l'excursion traditionnelle conduit le groupe parlementaire dans le canton de St-Gall et sur le domaine de Toni Brunner dans le Toggenburg.

Le 17 juin le peuple suisse approuve par 59,1% de oui contre 40,9% de non la 5^e révision de l'AI.

Cette décision est un pas important vers la stabilisation structurelle de l'assurance-invalidité. Mais il ne suffit pas à assainir l'Al qui continue de faire chaque année plus d'un milliard de francs de dettes. Il faut absolument **une 6**^e **révision** qui, si elle est réalisée rapidement, permettrait de rééquilibrer financièrement l'Al jusqu'en 2015. Un jour après l'acceptation de la 5^e révision de l'Al, l'UDC présente un **document stratégique** exposant ses vues dans ce domaine.

Le 22 juin l'UDC tient conférence de presse pour demander une session extraordinaire sur le thème des impôts, taxes et redevances. Il faut éviter que la haute conjoncture fasse ressurgir les négligences financières d'autrefois; au contraire, les citoyens doivent profiter de la bonne marche économique sous la forme d'une baisse des impôts. L'UDC demande donc que la TVA soit réduite d'un point-% au 1^{er} janvier 2010. Jusqu'à l'entrée en vigueur de cette réduction, donc durant les années 2007, 2008 et 2008, la dette fédérale doit être réduite chaque année de trois milliards de francs (au total neuf milliards).

Dans son **nouveau document stratégique intitulé "Oui à la vérité des coûts et à l'efficacité**", non à l'obstruction idéologique du trafic" publié le 25 juin, l'UDC montre combien la politique des transports suisse passe à côté du développement réel des transports. Au lieu de se baser sur des principes économiques et d'encourager la croissance, la Confédération investit des milliards dans des moyens de transport inefficaces comme le trafic ferroviaire.

Le 30 juin les délégués de l'UDC Suisse se réunissent à Liestal et adoptent le texte de l'initiative sur le renvoi des étrangers criminels. Cette initiative exige une modification constitutionnelle afin que les étrangers criminels soient obligatoirement expulsés à partir d'un certain degré de gravité du délit commis.

JUILLET

100 jours avant les élections fédérales, soit 13 juillet, le coup d'envoi est donné à la récolte de signatures pour **l'initiative pour l'expulsion des étrangers criminels**. L'UDC ayant marqué des points dans la lutte contre les abus dans le droit d'asile et dans l'AI, il s'agit maintenant de combattre les abus commis contre l'hospitalité de la Suisse. Celles et ceux qui vivent en Suisse doivent respecter les lois et les règles de notre pays. Mais les personnes qui refusent obstinément de s'intégrer et qui méprisent notre régime légal ont perdu tout droit à l'hospitalité de la Suisse. En d'autres termes, il n'y a pas de place en Suisse pour des brebis galeuses ou des moutons noirs.

Le 16 juillet l'UDC annonce pour le 1^{er} août une distribution tout ménage de la feuille de signatures de l'initiative.



Le sujet avec le mouton noir devient quasiment un objet culte durant la campagne électorale. Il est imité et reproduit en de nombreuses variantes.

AOÛT

"Pour l'ordre et la sécurité - Halte à la violence juvénile et à la criminalité étrangère": voilà le titre du document stratégique que l'UDC présente à sa conférence de presse du 2 août et qui rompt avec un tabou: aucun autre domaine politique n'a été aussi systématiquement occupé par la gauche durant les vingt dernières années que celui de l'instruction publique. Avec les résultats désastreux que l'on

connaît: pédagogie antiautoritaire, suppression des notes, onéreuses réformes sans résultat, dénigrement de l'effort, absence de respect à l'égard des enseignants, manque de discipline, manque de concentration et chaos, autant de problèmes qui marquent aujourd'hui le quotidien scolaire suisse. Mais la peur, la violence, la criminalité ainsi que des problèmes d'alcool et de drogues sont aussi une triste réalité dans les cours de récréation des écoles. L'UDC veut s'attaquer avec détermination à ces dysfonctionnements. Dans son analyse fouillée de la criminalité juvénile et étrangère, l'UDC propose des actions concrètes afin de rétablir l'ordre et de punir efficacement les jeunes violents.

Le 14 août, l'UDC présente ses listes des Suisses de l'étranger pour le Conseil national. Aujourd'hui quelque 645 000 Suisses vivent dans plus de 150 pays tout autour du monde. Plusieurs centaines d'entre eux sont des membres actifs d'UDC International. Aujourd'hui 33 Suissesses et Suisses de l'étranger provenant de 22 pays des cinq continents sont candidats sur trois listes UDC pour le Conseil national.

Le grand congrès extraordinaire de l'UDC a lieu le 18 août à Bâle. Sont présents les délégués, les élus, les présidents des partis cantonaux et les candidats au Conseil national. Dans le cadre d'une fêté digne entourée d'un programme de festivités assurant une belle ambiance, les candidates et candidats de l'UDC signent le contrat avec le peuple que leur présente l'UDC Suisse. Ils s'engagent ainsi à respecter rigoureusement les trois principes suivants:



Le 27 août l'UDC met en garde publiquement contre un **plan secret ourdi par les adversaires du conseiller fédéral Christoph Blocher**. Les indices se multiplient

indiquant la constitution d'un réseau formé par la gauche et lesdits partis du centre pour évincer de sa fonction le ministre suisse le plus performant.

SEPTEMBRE

Session d'automne 2007 (17 septembre au 5 octobre 2007)

La session d'automne 2007 est complètement marquée par les élections fédérales toutes proches. Nombre de parlementaires se retirent le soir dans leurs cercles électoraux et les dépôts d'interventions parlementaires sont plus rares que jamais. La proximité des élections influence également le contenu des débats du Parlement. Le premier jour de la session l'UDC peut engranger un magnifique succès: la proposition de la Commission des affaires juridiques qui jugeait incompatible l'initiative sur l'internement avec le droit international public est renvoyée en commission pour réexamen. Le Parlement traite encore d'autres initiatives populaires. Le Conseil national examine l'initiative UDC sur la baisse des primes, la refuse de justesse, mais retient un contreprojet direct – un bon résultat compte tenu de l'opposition des autres partis. Par la suite, le Grande Chambre rejette nettement l'initiative en faveur de la médecine complémentaire et approuve le crédit pour quatre ans de Pro Helvetia. Autre point fort de la session: l'examen du message concernant la formation, la recherche et l'innovation 2008-2011. Le Conseil fédéral ayant proposé une croissance annuelle de 4,5% dans ce domaine, les chambres le poussent moyennant de nombreuses interventions de porter ce taux à 6% et par la suite le Parlement ajoute encore 100 millions supplémentaires à ce crédit pour la formation.

Le débat sans doute le plus attendu de la session était celui sur la dite affaire Blocher-Roschacher. Alors que durant les premières heures de questions la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey s'est contentée de réponses vagues aux questions précises de l'UDC, la situation se clarifie brusquement le 3 octobre lorsque Christoph Blocher et Micheline Calmy-Rey participent à un débat urgent au Conseil national. Il s'avère par la suite que les reproches lancés par la CdG-CN contre Christoph Blocher n'étaient qu'un tissu de mensonges.

Le 1^{re} octobre a lieu la session spéciale sur la thème de la baisse des impôts pour tous que plus de 50 députés du groupe parlementaire UDC avaient demandée durant la session d'été par le biais d'une motion déposée dans les deux chambres.

Autres thèmes de discussion de la Grande Chambre: le financement des hôpitaux, la loi sur les langues ainsi que le financement des soins médicaux et la loi sur les mesures de contrainte. S'agissant de la loi sur les langues, le Conseil des Etats s'impose avec son idée de ne pas rendre obligatoire une langue nationale comme première langue étrangère, mais d'admettre aussi l'anglais. Contre la volonté de l'UDC, le Parlement approuve une nouvelle loi sur la fumée passive et une motion du Conseil des Etats qui exige que la munition de poche soit conservée dans les arsenaux. Une motion visant à doubler le nombre de militaires en service long est refusée au Conseil des Etats. Ce dernier augmente par rapport à la version du Conseil national le crédit pour quatre ans servant à promouvoir le site économique suisse et finalement le montant supérieur s'impose. Le Conseil des Etats rejette enfin l'initiative UDC sur les naturalisations par 28 voix contre 7.

Le 3 octobre l'Assemblée fédérale refuse d'élire le candidat UDC au Tribunal fédéral et donne la préférence à la candidate des Verts, et cela bien que l'UDC soit largement sous-représentée au Tribunal fédéral.

La Commission de gestion du Conseil national (CdG-CN) accuse le conseiller fédéral Christoph Blocher d'avoir commis des actes illégaux. La CdG, certains médias et élus politiques tentent, en semant des rumeurs, de donner l'impression que Christoph Blocher n'est plus acceptable comme membre du Conseil fédéral.

Le 11 septembre l'UDC met au jour le plan secret ourdi contre le conseiller fédéral Christoph Blocher. Les prétendus "preuves" avancées par la CdG étaient fabriquées de toutes pièces. Les accusations et suspicions s'effondrent toutes. Il est désormais clair que Christoph Blocher a été la victime d'une perfide campagne de calomnies. Il est unique, condamnable et scandaleux que des membres de la CdG se soient servis de cette commission à des fins politiques malhonnêtes.

Un plan secret pour évincer Christoph Blocher!

La gauche et d'autres partis veulent évincer Christoph Blocher du Conseil fédéral. Pourquoi? Parce qu'il a du succès, parce qu'il est crédible et compétent. Pour arriver à leurs fins, ces milieux recourent aux mensonges, aux procès d'intention et intriguent dans les commissions parlementaires. Mais avant les élections fédérales ils n'en soufflent mot. Le vice-président des Verts a pourtant avoué cette conspiration. Il a même parlé de l'omertà, la loi du silence de la mafia! Car les adversaires de Christoph Blocher le savent bien: une majorité du peuple veut que Christoph Blocher reste au Conseil fédéral. Voici les faits:

- «Nous ne voterons pas pour Blocher.» (Hans-Jürg Fehr, président du PS)
 Zürichsee-Zeitung, 7.8.2007
- «Blocher doit partir. Nous les Verts, nous nous opposerons à Blocher.»
 (Ruth Genner, présidente des Verts) Blick, 9.8.07
- «Personnellement je suis clairement d'avis que nous ne pouvons pas réélire Christoph Blocher.» (Christoph Darbellay, président du PDC) Sonntags-Zeitung, 3.9.06
- «Il est parfaitement possible que le groupe PDC vote blanc lors de l'élection de Christoph Blocher.» (Reto Nause, secrétaire général du PDC) NZZ am Sonntag, 10.9.06
- Georg Kreis (PRD) et Dick Marty (PRD) sont co-auteurs d'un livre qui exige un Conseil fédéral sans Christoph Blocher et sans UDC. Der Bund, 9.2.07

Voici les conséquences d'une éviction de Christoph Blocher:

- adhésion à l'UE
- dépenses publiques encore plus élevées
- impôts et redevances encore plus lourds
- moins de droits démocratiques
- davantage d'abus dans l'asile
- abus sociaux plus nombreux
- augmentation de la criminalité étrangère

Cela ne doit pas arriver!

Donc, le 21 octobre prochain: Soutenez Blocher! Votez UDC!

Union Démocratique du Centre Case postale 8252, 3001 Berne www.svp.ch Ma maison – notre Suisse



OCTOBRE

Le 6 octobre 2007 a lieu à Berne une grande manifestation sur le thème "S'engager pour la Suisse". Un cortège et une fête populaire pacifique sont prévues sur la Place fédérale. Or, le gouvernement de gauche de la ville de Berne n'est pas capable (ou n'a pas la volonté nécessaire) de garantir le respect de la liberté de réunion et du droit à la libre expression des opinions: des hordes de casseurs gauchistes empêchent le cortège de se dérouler et détruisent les installations de fête sur la Place fédérale.



Le 15 octobre, soit trois mois seulement après le début de la récolte des signatures pour l'initiative sur le renvoi des étrangers criminels, l'UDC peut annoncer un résultat extraordinaire: quelque 200 000 signatures, environ 2000 nouveaux membres et un demi-million de francs de dons.

Le 21 octobre l'UDC remporte une victoire historique dans les élections parlementaires nationales. Avec près de 29% des suffrages, elle obtient un résultat jamais vu en Suisse depuis l'introduction du système proportionnel en 1919. Comptant désormais 62 membres, le groupe parlementaire UDC au Conseil national est juste deux fois plus important que les groupes PDC et PRD.

Le 30.10.2007, l'UDC tient conférence de presse pour prendre position sur le budget 2008 de la Confédération. Celui-ci entraîne une augmentation de la dette de 3,8 milliards de francs alors que nous sommes en période de haute conjoncture. Cette politique est irresponsable. L'UDC exige des améliorations massives dans ce budget d'ici à la session parlementaire d'hiver, faute de quoi elle s'opposera au budget.

NOVEMBRE

Le 6 novembre l'UDC présente le programme de législature 2007-2011 de son groupe parlementaire. Les trois points forts (comportant à chaque fois sept souspropositions) adoptés par le nouveau groupe le 2 novembre se basent sur le contrat avec le peuple. Voici ces points forts:

- 1. baisser les impôts, taxes et redevances pour tous et assainir les finances publiques en agissant sur les dépenses;
- 2. s'engager pour une Suisse indépendante, neutre et souveraine dont les droits populaires cessent d'être minés par le droit international public;
- 3. rétablir la sécurité en luttant rigoureusement contre les abus dans le droit d'asile et les abus sociaux, en expulsant les étrangers criminels et en imposant nos propres valeurs.

DÉCEMBRE

Session d'hiver 2007 (3 au 20 décembre 2007)

La session d'hiver est totalement placée sous le signe des élections générales au Conseil fédéral qui ont lieu le 12 décembre. Sous la conduite des partis du centre-gauche, l'Assemblée fédérale deux chambres réunies évince, par une manœuvre sournoise, le conseiller fédéral Christoph Blocher et élit à sa place la conseillère d'Etat grisonne Eveline Widmer-Schlumpf qui, dans la majorité des questions politiques, ne représente pas les positions de l'UDC. Du coup, l'Assemblée fédérale envoie l'UDC dans l'opposition. Mais il y a aussi des élections plus réjouissantes: le 4 décembre 2007, le conseiller national André Bugnon (UDC/VD) et le conseiller aux Etats Christoffel Brändli (UDC/GR) sont élus avec d'excellents résultats à la présidence de leur chambre respective. Par ailleurs, l'Assemblée fédérale élit Blaise Pagan (UDC/VD) au Tribunal fédéral administratif.

Le point fort traditionnel de la session de décembre est l'adoption du budget pour l'année à venir. Contre la volonté de l'UDC, les chambres chargent encore le budget 2008, si bien que la Confédération alourdira sa dette de près de quatre milliards de francs en 2008 alors que nous vivons une bonne situation conjoncturelle. Après de longs et pénibles débats, les chambres approuvent finalement deux projets centraux pour l'UDC: la loi d'exécution de l'initiative sur l'internement est adoptée sous la pression publique; l'initiative parlementaire Pfisterer concernant la loi sur la nationalité, que l'UDC avait combattue, passe également la rampe. L'UDC examinera la possibilité de lancer un référendum contre ce projet au cas où son initiative sur la naturalisation devait échouer en votation populaire.

Contre la volonté de l'UDC, le Conseil des Etats approuve le projet de financement additionnel de l'AI qui prévoit une hausse de la TVA de 0,5% ainsi qu'un transfert de cinq milliards de francs de l'AVS vers l'AI. Le Conseil national rouvrira ce dossier en 2008. Les deux chambres approuvent trois projets concernant la politique de la santé: la révision partielle de la LAMAL concernant le financement des hôpitaux et la compensation du risque entre caisses-maladie sont approuvés; enfin, le parlement accepte – malgré l'opposition initiale des partis du centre – un contreprojet à l'initiative UDC sur la baisse des primes. Le Parlement ayant satisfait la majeure partie

des revendications de l'UDC, celle-ci peut retirer son initiative. Le Conseil national examine et finit par refuser les initiatives populaires sur le cannabis et contre la propagande politique excessive des autorités. La loi sur les mesures de contrainte et la question de l'engagement d'appareils à électrochocs sont d'autres points forts de cette session. Le Parlement approuve également, contre la volonté de l'UDC, un accord médiatique avec l'UE.

Le 12 décembre le groupe prend congé à l'occasion de son repas traditionnel de ses anciens membres qui n'ont plus été candidats ou qui n'ont pas été réélus, soit Jean Fattebert, Hans Lauri, Hans Hofmann, Otto Laubacher, Hans-Ulrich Mathys, Fritz Abraham Oehrli, Jaques Pagan, Ulrich Schlüer, Walter Schmied et Hermann Weyeneth.

La gauche et le PDC ont réalisé leur plan secret qu'ils avaient mis au point depuis l'été dans le but d'évincer Christoph Blocher. Les diffamations de la CdG n'ayant pas atteint leur objectif, ils ont tissé une nouvelle intrigue, violant du même coup la volonté évidente des électeurs.

Le 12 décembre est un jour noir pour la démocratie directe de la Suisse. L'UDC, premier parti politique de Suisse et vainqueur des élections, est contrainte de s'installer dans l'opposition. En lieu et place du conseiller fédéral Christoph Blocher, la coalition du centre-gauche choisit une personne dont le profil annonce une politique d'alignement. Du coup, les convictions politiques de l'UDC – donc aussi celles de près d'un tiers des électeurs – ne sont plus représentées au gouvernement fédéral. L'UDC doit donc désormais assumer dans l'opposition le mandat de ses électeurs. C'est la fin du système suisse de la concordance.

Les conseillers fédéraux élus Samuel Schmid et Eveline Widmer-Schlumpf ne sont plus ou pas membres du groupe parlementaire fédéral UDC. L'UDC n'a donc plus de représentant au gouvernement.

Le premier mandat de l'UDC est désormais d'empêcher des erreurs politiques. A l'avenir, le groupe parlementaire UDC combattra par tous les moyens à sa disposition – dans le Parlement et hors celui-ci – les choix du gouvernement et du Parlement qui sont contraires aux intérêts de la Suisse et au programme politique de l'UDC.

2. Femmes UDC Suisse

Durant l'exercice écoulé, les déléguées des Femmes UDC Suisse se sont réunies quatre fois en assemblée plénière. A la réunion de Payerne (VD), les discussions se concentraient sur le thème de la sécurité alors qu'à Baden (AG) il fut surtout question de l'école et de l'éducation. Au mois de juin, les Femmes UDC Suisse ont invité toutes les candidates au Conseil national à une rencontre au Palais fédéral pour parler notamment de l'objectif des élections fédérales, à savoir un doublement du nombre de sièges occupées par des femmes. Les Femmes UDC ont été invitées à mener une **campagne courageuse** pour la cause de l'UDC et, partant, des femmes suisses de droite.

Lors d'une journée d'action une semaine avant les élections fédérales, les Femmes UDC ont distribué plus de 4000 cervelas à divers endroits de Suisse alémanique. Les femmes UDC romandes ont choisi le thème de "C'est la dernière qui sonne" pour distribuer à leur tour 600 sablés afin d'attirer l'attention des électrices et des électeurs sur l'UDC et ses valeurs.

Lors d'une réunion du 3 décembre 2007, la présidente a eu le plaisir de saluer non seulement trois, mais **cinq nouvelles conseillères nationales**. Avec désormais huit conseillères nationales, la part des femmes au groupe parlementaire fédéral UDC a passé de 5,5 à 13%, si bien que l'objectif électoral a été largement dépassé. Les conseillères nationales sont maintenant appelées à tenir leurs promesses électorales et à contribuer au combat politique pour imposer les valeurs de l'UDC.

Par des communiqués de presse et un nouveau dépliant, les Femmes UDC Suisse ont informé sur leur conception de la dite politique féministe et sur leurs positions par rapport aux thèmes centraux de l'année électorale 2007.

3. Interventions du groupe parlementaire UDC

Les membres du groupe parlementaire fédéral UDC ont déposé durant l'exercice écoulé 18 initiatives parlementaires, 72 motions, 15 postulats, 91 interpellations et 22 questions ordinaires. La vue d'ensemble complète de ces interventions figure sur le site internet www.parlament.ch (Curia Vista, objets parlementaires) ventilée selon les groupes, les membres individuels, la date et le thème.

4. Réponses de l'UDC aux procédures de consultation

En 2007, l'UDC a participé à **45 procédures de consultation**:

- aide à la presse moyennant une participation aux frais de distribution
- introduction des documents d'identité biométriques
- protection de la population et de l'économie contre le tabagisme passif
- nouvelle loi sur la radio et la télévision (LRTV)

- modification de l'article 86 de la Constitution fédérale et création d'un financement spécial pour le trafic aérien
- loi fédérale concernant une redevance pour l'utilisation des routes nationales (LURN)
- nouvelle réglementation des commissions extraparlementaires
- FRONTEX
- révision de la loi fédérale sur l'assurance-accidents
- révision partielle de la loi fédérale sur les obstacles techniques au commerce
- ratification de la Convention de l'UNESCO sur la protection et l'encouragement de la diversité culturelle / ratification de la Convention de l'UESCO sur la conservation du patrimoine culturel immatériel
- loi fédérale sur les brevets et loi sur les avocats spécialisés en matière de brevets
- disposition constitutionnelle sur l'hooliganisme
- plan sectoriel dépôt géologique en profondeur partie conceptuelle
- temps de réflexion obligatoire et art. 111 CCS
- contreprojet indirect à l'initiative populaire "pour l'imprescriptibilité des actes de pornographie enfantine"
- ordonnance 5 concernant la loi sur le travail
- introduction du référendum financier
- traitement fiscal des remises en état d'immeubles
- reprise du code frontalier de Schengen
- dispositions d'exécution des lois sur les étrangers et sur l'asile
- révision totale du registre du commerce
- révision de la loi sur les brevets
- choix du système d'imposition des couples mariés
- ordonnance sur les allocations familiales
- vue d'ensemble FTP
- loi sur les musées et les collections
- simplification de la loi fédérale sur la TVA

- nouvelle directive européenne sur la reconnaissance des certificats professionnels
- Convention de l'ONU sur la lutte contre les actes terroristes contre la sécurité nucléaire et maritime
- dispositions d'exécution de la loi sur l'agriculture
- interdiction des pitbulls en Suisse
- révision partielle du Code des obligations (responsabilité des détenteurs de chiens dangereux)
- avertissements imprimés sur les produits de tabac
- nom et droit de cité des conjoints
- loi sur le service civil
- ordonnance sur l'approvisionnement électrique et ordonnance sur l'énergie
- plans d'action efficience énergétique et énergies renouvelables
- financement des institutions de prévoyance de droit public
- mariages fictifs
- pour des primes d'assurance-maladie plus basses dans l'assurance de base; initiative populaire, contreprojets du Conseil des Etats et du Conseil national
- abandon de l'initiative populaire générale
- campagnes de votation équitables
- engagement de personnes astreintes au service de protection depuis la réserve de personnel
- loi sur l'organisation des autorités pénales

5. Documents de fond de l'UDC

Durant l'année électorale 2007, l'UDC a publié deux documents programmatiques détaillés:

- Plate-forme électorale 2007-2011 "Ma maison notre Suisse"
- "Si la gauche gagne, c'est un désastre pour la Suisse"

En outre, l'UDC a élaboré les documents de fond suivants:

Janvier 2007	La neutralité suisse – une valeur sûre dans un monde chan- geant
Février 2007	Responsabilité individuelle et non culture d'Etat
Février 2007	Chance Suisse: la force par l'indépendance Point fort: souveraineté et politique fiscale
Mai 2007	Droit de cité: valeur centrale dans la démocratie directe
Juin 2007	Lancer la 6 ^e révision de l'Al au lieu d'augmenter les prélèvements obligatoires
Juin 2007	Oui à la vérité des coûts et à l'efficacité – non à l'obstruction idéologique du trafic
Août 2007	Pour l'ordre et la sécurité – halte à la violence juvénile et à la criminalité étrangère

6. Communiqués, services de presse, journal du parti, conférences de presse

En 2007, l'UDC (Femmes et Seniors UDC compris) a publié 131 **communiqués de presse** (contre 125 l'année précédente). Les abonnées ont reçu **51 éditions du service de presse**. Le **journal du parti "Klartext**" continue de paraître tous les mois avec un tirage qui approchait les 55 000 exemplaires fin 2007.

En 2007, l'U	DC a tenu 23 conférences de presse :
03.01.2007	L'UDC dans l'année électorale 2007
16.01.2007	La neutralité suisse
01.02.2007	Responsabilité individuelle au lieu de culture d'Etat
07.02.2007	Nous voulons des primes plus basses et non pas une médecine étatique à deux classes
27.02.2007	Chance Suisse: la force par l'indépendance (litige fiscal avec l'UE)
26.03.2007	Propositions pour le financement de l'Al
05.04.2007	Si la gauche gagne, c'est un désastre pour la Suisse
20.04.2007	Halte aux abus – oui à la 5 ^e révision de l'Al
04.05.2007	Publicité UDC dans les champs pour des millions de passagers d'avions
21.05.2007	Droit de cité: une valeur centrale dans la démocratie directe
18.06.2007	La 6 ^e révision de l'Al
22.06.2007	Baisser les impôts pour tous
25.06.2007	NLFA: halte aux errements de la politique des transports
13.07.2007	100 jours avant les élections – L'UDC se lance dans la phase finale de la campagne électorale
26.07.2007	1er août: l'UDC vient chez vous avec son initiative sur le renvoi
02.08.2007	Halte à la violence juvénile et à la criminalité étrangère
14.08.2007	Fortes listes UDC des Suisses de l'étranger
27.08.2007	Plan secret contre le conseiller fédéral Christoph Blocher
11.09.2007	Le plan secret contre le conseiller fédéral Christoph Blocher est démasqué

- 15.10.2007 Initiative sur le renvoi: près de 200 000 signatures
- 30.10.2007 3,8 milliards de francs de nouvelles dettes malgré la haute conjoncture
- 06.11.2007 Programme législatif 2007 2007 du groupe parlementaire UDC
- 14.12.2007 L'UDC dans l'opposition

7. Internet

Il n'est pas possible de dire avec certitude dans quelle mesure les activités de l'UDC sur internet ont contribué au succès électoral du parti. Ce qui est certain, c'est que le nombre de visiteurs sur le site www.udc.ch a massivement augmenté en 2007.

En 2007, **9 134 885 pages internet** ont été appelées au total sur le serveur de l'UDC contre 3 696 043 l'année précédente. Ce chiffre équivaut à une moyenne de **1043 pages appelées par heure** (année précédente: 422 pages par heure).

Il est intéressant de comparer la statistique internet de la campagne électorale 2007 avec celle de l'année électorale 2003 pour se rendre compte de l'importance de ces chiffres. Durant la phase chaude de la campagne 2003, donc pendant les mois de septembre et d'octobre, 644 468 pages internet ont été appelées sur le site www.udc.ch; en 2007, on en comptait 2 717 689 durant la même période. Statistiquement, l'importance d'internet a donc presque quintuplé entre 2003 et 2007.

Le forum de discussion mis en ligne fin mars 2006 a reçu plus de trois millions de visites jusqu'à fin 2007.

II. ORGANES DU PARTI

1. Assemblée des délégués

L'assemblée des délégués de l'UDC Suisse est composée de 750 délégués. Elle est l'organe suprême du parti.

Assemblée des délégués du 27 janvier 2007 à Payerne (VD)

Elections au Conseil fédéral

L'assemblée décide par 364 voix sans opposition de recommander le rejet de l'initiative pour une caisse-maladie unique.

Les conseillers nationaux Caspar Baader, Guy Parmelin et Jasmin Hutter soulignent l'importance des élections parlementaires. Les responsables de la campagne électorale des trois régions linguistiques, Eros Mellini ainsi que les conseillers nationaux Yvan Perrin et Toni Brunner mettent en évidence le potentiel de croissance de l'UDC.

L'assemblée approuve par 334 voix contre 5 la procédure suivante pour les élections au Conseil fédéral:

- 1. L'UDC s'engage pour la concordance.
- 2. Le groupe UDC se présente aux élections gouvernementales 2007 avec ses deux conseillers fédéraux sortants Samuel Schmid et Christoph Blocher.
- 3. Si l'assemblée fédérale n'élit pas nos deux conseillers fédéraux sortant, l'UDC s'installe dans l'opposition et quitte le Conseil fédéral.
- 4. Toute personne qui accepte une élection à la place des deux candidats officiels n'est pas membre du groupe UDC.

Assemblée des délégués du 17 mars à Lugano-Cassarate (TI)

Préparation de l'initiative populaire contre la criminalité étrangère

Le conseiller national Toni Bortoluzzi explique la 5^e révision de l'AI. L'assemblée décide par 310 voix contre 1 d'approuver le projet.

Le conseiller fédéral Christoph Blocher, le conseiller national Adrian Amstutz, le député au Grand Conseil Bruno Walliser et Roberta Soldati, candidate UDC TI au Conseil d'Etat, font des exposés sur la problématique des étrangers et de l'intégration; Brenno Martignoni, candidat UDC TI au Conseil d'Etat, présente au nom de l'UDC du Tessin la proposition de préparer une initiative populaire contre la crimina-

lité étrangère.

L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité.

Assemblée des délégués du 30 juin à Liestal (BL)

Approbation du lancement de l'initiative populaire pour le renvoi des étrangers criminels.

Le conseiller fédéral Christoph Blocher, les conseillers nationaux Adrian Amstutz, Yvan Perrin, Jasmin Hutter et Caspar Baader ainsi que le président d'UDC International, Rolf Schudel, présentent divers aspects de la criminalité étrangère.

Le texte de l'initiative populaire "pour le renvoi des étrangers criminels" (initiative sur le renvoi) est approuvé à l'unanimité (363 voix contre 0).

Congrès extraordinaire du parti du 18 août Basel

Contrat avec le peuple

Ueli Maurer, conseiller national et président du parti, ainsi que les deux conseillers fédéraux UDC de l'époque ouvrent le congrès en faisant le point de la situation politique. Les candidats UDC au Conseil national signent ensuite un contrat avec le peuple dans lequel ils s'engagent sur les points suivants:

- 1. non à l'adhésion à l'UE
- 2. renvoi des étrangers criminels
- 3. baisse des impôts pour tous

2. Comité central

Le Comité central (CC) se compose de 106 membres.

Membres d'office selon l'art. 18 ch. 1 al. 1 des statuts (état au 31.12.2007)

Président du parti	NR Ueli Maurer, ZH
Vice-présidents	Toni Brunner, SG, CN
	Yvan Perrin, NE, CN
	Sylvia Flückiger, AG, CN
Président du groupe	Caspar Baader, BL, CN
Secrétaire général	Gregor A. Rutz, ZH
Présidente Femmes UDC	Rita Gygax, BE
Président Seniors UDC	NR Theophil Pfister, SG, CN
Président UDC International	Rolf B. Schudel
Présidents des partis cantonaux	AG Thomas Lüpold
	AI Ruedi Eberle Emil Mock
	AR Edgar Bischof
	BE Rudolf Joder, CN
	BL Dieter Spiess
	BS Jean Henri Dunant, CN
	FR Jean-Luc Rimaz
	GE Soli Pardo
	GL Peter Rothlin
	GR Barbara Janom Steiner
	JU Romain Schaer
	LU Otto Laubacher
	NE NR Yvan Perrin, CN
	NW Peter Wyss
	OW Albert Sigrist
	SG NR Toni Brunner, CN
	SH Werner Bolli
	SO Heinz Müller
	SZ Pirmin Schwander, CN
	TG Martin Stuber
	TI Pierre Rusconi
	UR Gusti Planzer

VD	Gérald Nicod
VS	Raphaël Filliez (Valais romand)
VS	Franz Ruppen (Valais além.)
ZG	Marcel Scherer, CN
ZH	Hansjörg Frei
JSVP	Désirée Stutz

Membres élus selon l'art. 18 ch. 1 al. 2 ch.1 des statuts

AG	Roger FrickerLieni Füglistaller, CNPascal Furer
Al	- Martin Ebneter
AR	- Jakob Freund
BE	Adrian Amstutz, CNJolanda BrunnerAliki M. PanayidesAnneliese VaucherFranziska Schluep
BL	Thomas de CourtenHans-Jürgen Ringgenberg
BS	Sebastian FrehnerAndreas Ungricht
FR	Daniel C. SchärVéronique Jolliet
GE	Eric BertinatJacques Pagan
GL	- Ernst Luchsinger
GR	Heinz DudliHansjörg Hassler, CN
JU	- Philippe Müller
LU	- René Kuhn - Josef Kunz, CN
NE	- vacant
	- Walter Willener
NW	- Christoph Keller
OW	- Martin Gaul
SG	Stefan KöllikerCornelia SchaubMarkus Straub
SH	- Hannes Germann, CE
SO	Beat EhrsamWalter Wobmann, CN
SZ	- Ueli Brügger- Judith Übersax

TG	Hermine HascherHansjörg Walter, CN
TI	- Eros Mellini
UR	- Paul Dubacher
VD	Nathalie FalconePascal DessaugesClaude-Alain Voiblet
VS	Fredy Ursprung (Valais alémanique)Oskar Freysinger, CN (Valais romand)
ZG	- Vreni Althaus
ZH	 Josephine Bianda Max Binder, CN Toni Bortoluzzi, CN Alfred Heer, CN Ernst Schibli, CN Ulrich Schlüer Claudio Zanetti
JSVP	- Erich Hess- Albert Leimgruber

Membres élus selon l'art. 18 ch. 1 al. 2 ch. 2 des statuts (au maximum 15 membres supplémentaires)

BE	- Susanne Huber
GL	- This Jenny, CE
GR	- Reto Rauch
NW	- Michèle Blöchlinger
SG	Jasmin Hutter, CNMarianne Steiner
SH	- Cornelia Stamm Hurter
SZ	- Monika Lienert
TI	- Marco Chiesa
VD	- Michaël Buffat
ZH	- Christoph Mörgeli, CN - Hans Fehr, CN

3. Comité directeur

Le Comité directeur (CD) se compose de 26 personnes qui en sont membres d'office ou élus. Le CD conduit les affaires courantes du parti, entretient les contacts avec les partis cantonaux et veillent à ce que les demandes de ces derniers soient prises en considération. Organe d'arbitrage, il examine et tranche des litiges à la demande de membres individuels, d'organes du parti, de partis cantonaux, de district et locaux. (état au 31.12.2007)

Le président de l'UDC Suisse	Ueli Maurer, CN, ZH
Les trois vice-présidents	Toni Brunner, CN, SG
	Yvan Perrin, CN, NE
	Sylvia Flückiger, CN, AG
Le président du groupe	Caspar Baader, CN, BL
Le secrétaire général	Gregor A. Rutz
Les présidents des six partis ayant le plus grand nombre de suffrages en valeur absolue	Hansjörg Frei, ZH
	Rudolf Joder, CN, BE
	Thomas Lüpold, AG
	Toni Brunner, CN, SG
	Otto Laubacher, LU
	Gérald Nicod, VD
La présidente des Femmes UDC Suisse	Rita Gygax-Schwarz BE
Le président des Seniors UDC Suisse	Theophil Pfister, CN, SG
La présidente des Jeunes UDC Suisse	Désirée Stutz SG
Membre supplém. du Bureau du CD	Adrian Amstutz, CN, BE
Représentant de la Suisse romande	Jacques Pagan GE
Représentant de la Suisse italienne	Eros Mellini (TI)
Représentante de la Suisse romanche	Barbara Janom Steiner (GR)
Autres membres	Michèle Blöchliger Hans Fehr, CN Raphael Filliez This Jenny, CE Christoph Mörgeli, CN Pirmin Schwander, CN Hansjörg Walter, CN

4. Bureau du Comité directeur

Le Bureau du Comité directeur (Bureau CD) se compose de sept membres. (état au 31.12.2007)

Fonction	
Le président de l'UDC Suisse	Ueli Maurer, conseiller national
Le vice-président	Toni Brunner, conseiller national
Le vice-président	Yvan Perrin, conseiller national
La vice-présidente	Sylvia Flückiger, conseiller national
Le président du groupe	Caspar Baader, conseiller national
Le secrétaire général	Gregor A. Rutz
Membre supplémentaire	Adrian Amstutz, conseiller national

5. Le secrétariat général

Le secrétariat général est la centrale administrative du parti. Durant l'exercice écoulé, les collaboratrices et collaborateurs suivants y ont travaillé: (état au 31.12.2007)

Fonction	Collaborateur / Collaboratrice
Secrétaire général	Rutz Gregor A., Küsnacht (ZH)
Assistante du secrétaire général	Küng Rahel, Berne
Secrétaire du groupe	Martin Urs, Oberaach (TG)
Porte-parole	Jäggi Roman S., Fulenbach (SO)
Porte-parole adjoint	Müller Matthias, Berne
Collaborateurs scientifiques	Dagai Miriam, Oberwangen (BE)
	Lüchinger Gabriel, Berne
	Voellmy Kaspar, Berne
Coordinateur UDC Romandie	Voiblet Claude-Alain, Lausanne (VD)
Formation / Femmes	Kaufmann Ilse, Bülach (ZH)
Responsable du secrétariat / assistante du groupe	Kürschner Daniela, Neuenegg (BE)
Secrétariat	Rebora Susanne, Schliern (BE)
Gestionnaire de projets	Zollinger Markus, Zurich

6. Groupe parlementaire de l'Assemblée fédérale

Les membres du Conseil national et du Conseil aux Etats qui ont été élus sur les listes des partis cantonaux UDC s'unissent pour former un groupe parlementaire indépendant. Le groupe défend les objectifs politiques de l'UDC Suisse à l'intérieur et à l'extérieur des Chambres fédérales.

Conseillères nationales et conseillers nationaux (état au 31.12.2007)

AG	Flückiger Sylvia, Schöftland* Giezendanner Ulrich, Rothrist Glur Walter, Glashütten Killer Hans, Untersiggenthal* Lieni Füglistaller, Rudolfstetten Stamm Luzi, Baden
BE	Aebi Andreas, Alchenstorf* Amstutz Adrian, Sigriswil Geissbühler Andrea, Herrenschwanden* Graber Jean-Pierre, La Neuveville* Grunder Hans, Rüegsauschachen* Haller Ursula, Thun Joder Rudolf, Belp Schenk Simon, Trubschachen von Siebenthal Erich, Gstaad* Wandfluh Hansruedi, Frutigen
BL	Baader Caspar, Gelterkinden Miesch Christian, Titterten
BS	Dunant Jean Henri, Basel
FR	Rime Jean-François, Bulle
GE	Nidegger Yves, Genf* Reymond André, Veyrier
GR	Gadient Brigitta M., Chur Hassler Hansjörg, Donath
JU	Baettig Dominique, Delémont*
LU	Estermann Yvette, Kriens* Kunz Josef, Grosswangen Müri Felix, Emmenbrücke
NE	Perrin Yvan, La Côte-aux-Fées
OW	von Rotz Christoph, Sarnen*
SG	Bigger Elmar, Vilters-Wangs Brunner Toni, Ebnat-Kappel Hutter Jasmin, Altstätten Pfister Theophil, Flawil Reimann Lukas, Wil*
SH	Hurter Thomas, Schaffhausen*
SO	Borer Roland, Kestenholz Wobmann Walter, Gretzenbach
SZ	Föhn Peter, Muotathal Schwander Pirmin, Lachen

TG	Baumann J. Alexander, Kreuzlingen Spuhler Peter, Weiningen Walter Hansjörg, Wängi
VD	Bugnon André, Saint-Prex Glauser Alice, Champvent* Grin Jean-Pierre, Pomy* Parmelin Guy, Bursins Veillon Pierre-François, Les Plans-sur-Bex
VS	Freysinger Oskar, Savièse
ZG	Scherer Marcel, Hünenberg
ZH	Binder Max, Illnau Bortoluzzi Toni, Affoltern a.A. Fehr Hans, Eglisau Heer Alfred, Zürich* Kaufmann Hans, Wettswil Maurer Ueli, Wernetshausen Mörgeli Christoph, Uerikon Rickli Natalie, Winterthur* Rutschmann Hans, Rafz Schibli Ernst, Otelfingen Stahl Jürg, Winterthur Zuppiger Bruno, Hinwil

Conseillers aux Etats (état au 31.12.2007)

AG	Reimann Maximilian, Gipf-Oberfrick
BE	Werner Luginbühl, Krattigen*
GL	Jenny This, Glarus
GR	Brändli Christoffel, Landquart
SH	Germann Hannes, Opfertshofen
SZ	Kuprecht Alex, Pfäffikon
TG	Bürgi Hermann, Dussnang

^{*} nouvellement élu en 2007

III. VOTATIONS ET ÉLECTIONS FÉDÉRALES EN 2007

Votation populaire du 11 mars	Con- signe UDC	Con- signe PRD	Con- signe PDC	Con- signe PS	Peuple Oui	Peuple Non	Can- tons Oui	Can- tons Non	
Caisse-maladie unique	Non	Non	Non	Oui	28.8%	71.2%	2	24	refusé
Votation populaire du 17 juin	Con- signe UDC	Con- signe PRD	Con- signe PDC	Con- signe PS	Peuple Oui	Peuple Non			
5 ^e révision de l'Al	Oui	Oui	Oui	Non	59.1%	40.9%			accepté
Elections parlementaires du 21 octobre	UDC	PRD	PDC	PS	Verts				
Parts en %	28.92	15.67	14.45	19.54	9.58				

ÉLECTIONS AU CONSEIL FÉDÉRAL

	1 ^{er} tour de scrutin	2 ^e tour de scrutin
Bulletins distribués	246	246
Bulletins rentrés	246	246
Blancs	6	4
Non valables	2	0
Valables	238	242
Majorité absolue	120	122
Ont reçu des voix		
Eveline Widmer	116	125
Christoph Blocher	111	115
divers	11	2

IV. REPRÉSENTATION DE L'UDC DANS LES PARLEMENTS CANTONAUX

(état au 31 décembre 2006)

Canton	Année électo- rale	Part UDC aux suffrages lors des élections cantonales	Sièges UDC dans le par- lement can- tonal	Total des siè- ges du par- lement can- tonal	
AG	2005	29.3 %	46	140	
Al	annuelle	*	*	49	
AR	2007 (ts les 3 ans)	*	8	65	
BE	2006	27.4 %	47	160	
BL	2007	22.53 %	21	90	
BS	2004	12.0 %	15	130	
FR	2006	16.0 %	18	110	
GE	2005	9.6 %	11	100	
GL	2006	31.5 %	26	80	
GR	2006 (ts les 3 ans)	*	32	120	
JU	2006	5.8 %	3	60	
LU	2007	19.2%	23	120	
NE	2005	15.8 %	17	115	
NW	2006	19.5 %	10	60	
OW	2006	13.8 %	6	55	
SH	2004	35.6 %	30	80	
SO	2005	17.6 %	17	100	
SG	2004	24.6 %	45	180	
SZ	2004	29.3 %	27	100	
TG	2004	32.8 %	47	130	
TI	2007	3.7 %	5	90	
UR	2004	16.8 %	9	64	
VD	2007	16 %	26	150	
VS	2005	7.2 %	6	130	
ZG	2006	20.1 %	17	80	
ZH	2007	30.46 %	56	180	

^{*} pas d'indication, car élections par circonscription ou au système majoritaire

V. LES SECTIONS CANTONALES UDC EN LIGNE

SVP Suisse	www.svp.ch	gs@svp.ch
AG	www.svp-ag.ch	info@svp-ag.ch
Al	www.svp-ai.ch	svpai@gmx.ch
AR	www.svp-ar.ch	sekretariat@svp-ar.ch
BE	www.svp-bern.ch	sekretariat@svp-bern.ch
BL	www.svp-baselland.ch	info@svp-baselland.ch
BS	www.svp-basel.ch	info@svp-basel.ch
FR	www.svp-fr.ch	sekretariat@svp-fr.ch
GE	www.udc-geneve.ch	info@udc-geneve.ch
GL	www.svp-gl.ch	info@svp-gl.ch
GR	www.svp-gr.ch	sekretariat@svp-gr.ch
JU	www.udc-jura.ch	secretariat@udc-jura.ch
LU	www.svp-lu.ch	sekretariat@svp-lu.ch
NE	www.udc-ne.ch	secretariat@udc-ne.ch
NW	www.svp-nw.ch	info@svp-nw.ch
OW	www.svp-ow.ch	info@svp-ow.ch
SH	www.svp-sh.ch	info@svp-sh.ch
SG	www.svp-stgallen.ch	sekretariat@svp-stgallen.ch
SO	www.svp-so.ch	info@svp-so.ch
SZ	www.svp-sz.ch	sekretariat@svp-sz.ch
TG	www.svp-thurgau.ch	sekretariat@svp-thurgau.ch
TI	www.udc-ticino.ch	info@udc-ticino.ch
UR	www.svp-uri.ch	svp@svp-uri.ch
VD	www.udc-vaud.ch	secretariat@udc-vaud.ch
Valais além.	www.svpo.ch	info@svpo.ch
Valais romand	www.udc-valais.ch	sg@udc-valais.ch
ZG	www.svp-zug.ch	sekretariat@svp-zug.ch
ZH	www.svp-zuerich.ch	sekretariat@svp-zuerich.ch